

Se faire aider en cours de scolarité et vers les études

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Des services aident les jeunes et leurs parents à s'informer et à faire le point sur les questions liées à l'école et aux études supérieures.

Besoin d'être informé, conseillé sur la scolarité ?

Si vous êtes à l'école ou que vous venez de la quitter, vous pouvez contacter le Centre PMS lié à votre établissement (ou au dernier établissement dans lequel vous avez été inscrit) : une équipe de psychologues, assistants sociaux et infirmiers y est disponible pour vous écouter et vous accompagner.

Il existe également des services communaux (antennes scolaires et services de médiation) qui ne sont pas directement liés aux écoles et qui peuvent vous aider dans différentes questions autour de la scolarité : recherche d'école, inscription et recours, exclusion, médiation, remobilisation scolaire, etc.

Intéressé par le qualifiant ? Consultez aussi le site [mon école, mon métier](https://monecolemonmetier.cfwb.be/) (<https://monecolemonmetier.cfwb.be/>) Vous y trouverez :

- des présentations de métiers et les écoles qui y forment
- des informations et des pistes de réflexion sur l'orientation scolaire.

Vous n'allez plus à l'école (pour différentes raisons) ou vous êtes en conflit avec votre établissement scolaire ?

Vous pouvez demander à fréquenter temporairement un Services d'accrochage scolaire . Ce service offre une aide dans différents aspects de la vie en vue de réintégrer l'école ou un autre projet de formation.

Pour aller plus loin autour de ces questions scolaires...

Trouvez les coordonnées des différents services dans la brochure "En cas de difficultés scolaires... À qui s'adresser ?" du Conseiller de l'aide à la jeunesse sur le [site de la Fédération Wallonie-Bruxelles \("À la une"\)](#) (http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=ajss_jef0) .

Les conseillers de la Cité des métiers sont à votre disposition pour vous informer sur les études secondaires : filières (général, artistique, technique de transition, technique de qualification, alternance), choix d'option,...

Besoin d'aide pour choisir des études supérieures ?

Les conseillers en études supérieures de la Cité des métiers peuvent vous recevoir pour vous aider à y voir plus clair. N'hésitez pas à venir les rencontrer pour poser vos questions.

Si un accompagnement individualisé et approfondi est nécessaire, ils pourront vous indiquer les services d'orientation des institutions d'enseignement supérieur afin de vous aider dans votre réflexion.

Découvrez aussi ce sujet [Portes ouvertes, cours ouverts et autres activités découvertes de l'enseignement supérieur](#) (<https://www.dorifor.be/article/portes-ouvertes-cours-ouverts-et-autres-activites-decouvertes-de-l-enseignement-superieur-893.html>)

Prendre le temps de la réflexion en vivant une expérience citoyenne ?

S'engager comme volontaire, c'est vivre une expérience unique. L'occasion d'aider les autres tout en réfléchissant à son avenir.

Si vous avez moins de 25 ans, avec le [Service citoyen](#) (<http://www.dorifor.be/formation/service-citoyen-6275.html>) ou l' [Année citoyenne Solidarité](#) (<http://www.dorifor.be/formation/annee-citoyenne-solidarcite-1288.html>) par exemple, vous pouvez prendre part à un projet lié à l'aide aux personnes, l'environnement, la culture ou autre en Belgique ou à l'étranger.

D'une durée de six à neuf mois, ces programmes combinent missions de volontariat, formations et temps de maturation personnelle.